

DEC213501INSB

Décision portant nomination de M. Pascal Didier aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR7021 intitulée « Laboratoire de Bioimagerie et Pathologies (LBP) ».

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu la décision DEC171276DGDS en date du 21 décembre 2017 portant création de l'unité mixte de recherche n° 7021 intitulée « Laboratoire de Bioimagerie et Pathologies » et nommant M. Yves Mely directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Pascal Didier, Professeur des Universités à l'Université de Strasbourg, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée à compter du 1^{er} janvier 2022, pour la durée fixée dans la décision DEC171276DGDS portant création de l'unité mixte de recherche n°7021.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 21 janvier 2022

Le président - directeur général
Antoine Petit

